



Projet de développement du Comité Départemental Handisport 13



PARALYMPIADE 2020 - 2024

Le comité étant la représentation départementale de la Fédération Française Handisport (FFH) sur le département des Bouches-du-Rhône, les orientations du projet sportif s'appuient sur une analyse de notre mouvement et de son environnement.

Nos ambitions sont multiples : répondre toujours mieux à l'aspiration de nos licenciés à rencontrer d'autres personnes grâce au sport ; Accompagner et soutenir plus encore le développement de nos clubs ; Suivre le cap fixé par l'état de privilégier le sport « bien être et santé ». Mieux appréhender et anticiper les évolutions de notre environnement : intégration scolaire, activité associative déclinante des structures de rééducation...

Mais devant ces ambitions nous devons faire face à une certaine réalité de terrain ainsi qu'à des caractéristiques qui sont propres au mouvement handisport. Notre caractère multisports et multihandicaps est à la fois une richesse et un défi en soi pour assurer la cohésion de notre mouvement, le dialogue entre ses licenciés et des compétences homogènes des cadres. Nos clubs expriment le besoin d'un appui départemental dans la prospection de nouveaux licenciés ou bénévoles, de la conduite de projet, de l'accès à l'information et d'outils d'animation.

PRESENTATION DU COMITE

Historique

Le Comité Départemental Handisport des Bouches du Rhône est une association créée le 15 novembre 1983 par Monsieur Costagliola qui sera le président jusqu'en 2001, il sera remplacé par Madame Westelynck qui préside le comité jusqu'en 2018. Odyle Deleuze-Luchini préside actuellement le CDH 13. En mai 1993, le premier emploi du comité est créé pour un poste de secrétaire, depuis 11 personnes se sont succédées occupant des postes de secrétaire, d'éducateur ou encore d'agent de développement.

Depuis la création du comité, le nombre de clubs, de sections et de licenciés n'ont cessé d'augmenter. Regroupant aujourd'hui plus de 1100 licenciés répartis dans 39 clubs ou sections. Pour autant, ces dernières années on constate une stabilisation du nombre de licenciés et de création de clubs handisport. En 2008, l'intégration de la Fédération Sportives des Sourds de France à la Fédération Française Handisport entraîne pour notre mouvement une réorganisation et une arrivée importante de clubs et de licenciés sourds et malentendants dans notre département.

L'action du comité porte principalement sur le développement, la coordination et la promotion de la pratique sportive pour les personnes handicapées physiques et/ou sensorielles sur l'ensemble du territoire départemental. Natation, tennis de table, athlétisme, football... mais aussi basket-fauteuil, boccia, activités nautiques ou goalball... une trentaine de sports « traditionnels » ou « adaptés » peuvent-être pratiqués, en loisir ou en compétition par nos licenciés.

Le Comité Départemental Handisport des Bouches du Rhône promeut le handisport dans le département à travers une démarche volontariste et des actions de communication en direction des individus et de différentes structures associatives, éducatives, institutionnelles et professionnelles afin de rendre le sport accessible à tous.

En 2020, notre comité entre dans l'ère du Dispositif de Valorisation Territoriale (DVT). Ce projet que nous portons a été élaboré collectivement, grâce à de nombreux échanges et contributions. L'objectif est de répondre au mieux à la feuille de route proposée par la Fédération Française Handisport. Ce projet tient également compte de notre histoire, des forces et des faiblesses dont nous faisons le constat objectif.

Gouvernance

Présidente : Odyle DELEUZE-LUCHINI
Profession : Retraitée

Secrétaire Général : Azzedine M'ZOURI
Profession : ETAPS

Trésorier : Bernard TASSARO
Profession : Retraité

Membres du Comité Directeur :

Ouahid BOUSTILA
Profession : Docker

Jeanne MEDUS
Profession : Kinésithérapeute

Jessica ZIZZO
Profession : Kinésithérapeute

Véréna MALET
Profession : Sans profession

Equipe salariale

Cathy DULUC - Agent de développement

Missions : assure des tâches administratives, éducatives et participe à l'encadrement technique de certaines activités auprès des clubs handisport du département. Elle a en charge la mise en place de formations théoriques et pratiques ainsi que la mise en place de manifestations sportives et des sensibilisations en entreprise. Elle assure le suivi de la comptabilité, ainsi que l'entretien et la gestion du matériel. Elle gère les dossiers de subvention du Conseil Départemental 13 et de l'ANS. Elle est la référente Sports de Nature PACA (sports nautiques).

Abdelilah HALLAMI - Agent administratif

Missions : assure des tâches administratives (accueil, courrier, classement, suivi relance, compte rendu, permanence et préparation de dossiers traités par le CDH 13...). Il est le webmaster du comité.

Caroline RIGAUD - Agent de développement

Missions : assure des tâches administratives et éducatives et participe à l'encadrement technique de certaines activités auprès des clubs handisport du département. Elle assure la partie communication (du Facebook, de l'Instagram et de la plaquette des clubs...). Elle a également en charge la mise en place de sensibilisation en milieu scolaire. Elle gère les demandes d'installations sportives pour les clubs sur la ville de Marseille, ainsi que le dossier de subvention de la Ville de Marseille. Elle est la référente Label Club.

LES AXES DU PROJET

Ce projet se décline en 4 axes opérationnels en lien avec les axes de la Fédération Française Handisport et les besoins prioritaires recensés sur le territoire départemental.

- **DEVELOPPEMENT**
- **TERRITOIRE**
- **PERFORMANCE**
- **FORMATION**

Sur chacun de ces axes, les membres du Comité Départemental Handisport des Bouches-du-Rhône travaillent en étroite collaboration avec les divers secteurs professionnels existants et leur personnel :

- Secteur associatif et compétitif : handisport et « valide »
- Secteur spécialisé et médical
- Secteur scolaire : du primaire à l'université
- Secteur privé : entreprises pour partenariat et sponsoring



Finalités

Développer et structurer la pratique sportive handisport et offrir des réponses adaptées à toutes demandes de pratiques ciblées pour le licencié d'aujourd'hui et de demain sur l'ensemble du département des Bouches du Rhône.

Le CDH 13 aspire à contribuer à la lutte contre les exclusions et les discriminations à la pratique sportive, à la promotion de l'accès à la pratique sportive pour les personnes handicapées et de la mixité « valides/personnes handicapées » notamment dans les milieux sportifs.

Constats

Le handisport caractérise l'ensemble des disciplines sportives pouvant être pratiquées par des personnes handicapées (handicap physique et/ou sensoriel). Le handisport est un sport dont les règles ont été aménagées pour permettre sa pratique par tous.

Plusieurs disciplines handisports sont basées sur des sports existants. Toutefois, certains sports ont été créés spécifiquement pour les personnes en situation d'handicap et n'ont pas d'équivalent en sport valide.

Le handisport propose de nombreuses disciplines (sous forme de loisirs ou de compétitions qui peuvent être de haut niveau) pour les personnes amputées, déficientes visuelles, sourdes, paraplégiques, paralysés cérébrales...

La compétition est la vitrine du handisport, mais les pratiques de loisir, la pratique des sports de nature, le sport santé, la pratique auprès de public cible (jeune, « grand handicap », déficients sensoriels...) ne devront, en aucun cas, être oubliées. Ces pratiques, qui représentent le plus grand nombre, sont le vivier de notre mouvement.

Objectifs :

- *Proposer une diversité d'offre de pratique sportive adaptée pour les personnes en situation de handicap sur tout le département pour répondre de façon optimale à l'ensemble des demandes*
- *Orienter les personnes vers les clubs correspondant à leur désir de pratique*
- *Augmentation du nombre de licenciés sur le département (et notamment les jeunes)*
- *Augmentation des manifestations et compétitions dans le département afin de promouvoir, valoriser et mettre en avant les activités handisport dans le département*
- *Poursuivre le développement des projets : « jeunes », « grand handicap » et du programme d'accueil à destination des sportifs déficients sensoriels*
- *Augmenter son réseau de partenaires*
- *Favoriser la pratique des sports de nature (aménagement du territoire, accessibilité des sites de pratique)*

Actions

Axes prioritaires :

Axe 1 - Développer l'offre sportive multisport de loisir et de découverte

Axe 2 - Projet « Jeunes »

Axe 3 - Projet « Grand Handicap »

Axe 4 - Programme de développement à destination des sportifs déficients visuels ou auditifs

Actions	Principe de l'action	Importance
Dispositif JEUNES	<p>Mise en place du dispositif « Jeunes » avec proposition de journées de découverte, de détection, de stages sportifs, d'un séjour sportif en été... à destination des jeunes en situation de handicap moteur ou sensoriel de - de 20 ans. Ce dispositif recherche le moyen d'inciter les jeunes à envisager le sport comme une activité à leur portée mais aussi de partager avec d'autres jeunes des activités sportives.</p> <p>De nombreux jeunes sont encore aujourd'hui dispensés d'EPS et ne sont pas intégrés sur les temps de pratique USEP, UNSS, UGSEL ou FFSU, la mise en place de journées « sport partagé » permet une intégration des jeunes en situation de handicap</p>	****
Dispositif CENTRES et « GRAND HANDICAP »	<p>La commission « Centre » départementale propose des journées de découverte, des tournois ou des challenges sportifs... à destination des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel résidant en centres spécialisés.</p> <p>L'identification de personnes référentes au sein des établissements est un point important afin de les convaincre progressivement que le projet sportif doit être inscrit dans le projet d'établissement</p>	****
Intervention en centre de rééducation	<p>Intervention dans les centres de rééducation pour des actions de « découverte/initiation handisport » où le comité propose des activités physiques adaptées et des disciplines handisport aux patients et aux personnels soignants. Cette rencontre peut permettre d'identifier des futurs licenciés, de recruter de nouveaux adhérents</p>	****
Organisation de journées de pratique	<p>Le CDH13 organise des journées de pratique (initiation, perfectionnement et performance) aussi bien dans les sports prioritaires de notre Plan Sportif Territorial que dans d'autres pratiques handisport (sport de pleine nature...)</p> <p>Exemple : journées de perfectionnement en tennis de table...</p>	***
Organisation de compétitions	<p>Mise en place de compétition internationale, nationale et départementale afin de valoriser la discipline et de la rendre plus lisible dans le département.</p> <p>Exemple : championnat de France d'athlétisme, championnat départemental de boccia...</p>	***
Programme d'accueil des sportifs déficients sensoriels	<p>Mise en place d'actions favorisant la promotion et le développement des pratiques sportives en loisir et en compétition des personnes déficientes sensorielles et notamment les personnes déficientes visuelles (DV). Ce programme a la volonté d'apporter aux personnes DV des établissements spécialisés, des associations adhérentes, et autres réseaux DV, les conditions d'une pratique de l'activité physique en lien avec le réseau des associations sportives locales.</p> <p>Exemple : mise en place de journées « plateaux découvertes Sports DV » à destination du réseau associatif DV</p>	***
Matériels adaptés	<p>Le comité est doté de matériel adapté ainsi que de fauteuils de sport (basket, athlétisme, joëlettes...). Ces fauteuils sont utilisés pour les actions du comité (journée de découverte et d'initiation, formation,...) et sont mis à disposition des clubs ou sections handisport gratuitement</p>	***
Sport santé	<p>Soutenir les actions locales sur la thématique « sport santé »</p>	**
Déclinaison de conventions	<p>La FFH établie des conventions avec de nombreuses fédérations homologues ou associations nationales gestionnaires d'établissement (UGECAM, APF, FHP...). La déclinaison de ces conventions à l'échelle départementale permettrait de développer et renforcer certains partenariats et serait un moyen d'avoir des ressources supplémentaires pour les activités du comité</p>	**

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire



1. Accompagnement des clubs

Finalités

Par son rôle actif et dynamisant auprès des clubs et sections handisport, l'action du CDH 13 a pour finalités :

- L'amélioration des conditions d'accès et de pratique du sport pour les personnes handicapées
- Une meilleure intégration sportive des personnes en situation d'handicap
- L'accompagnement et le développement du maillage territorial des disciplines handisport sur l'ensemble du département

Ainsi, nous devons revenir à la source et soutenir la structuration de nos clubs, pour mieux accompagner ces structures qui sont les portes d'entrée de notre mouvement.

Constats

Nos clubs subissent des évolutions majeures ces dernières années : ratio compétiteurs/clubs qui complique l'organisation d'entraînements, baisse de l'engagement bénévole, multiplication des sections handisport dans les clubs ordinaires, faible création de club handisport...

Objectifs :

- *Soutenir, dynamiser, animer et valoriser les actions de nos clubs et de nos sections handisport et les accompagner dans leur projet de développement et dans leur organisation de manifestation*
- *Faciliter l'accès à une information personnalisée et les accompagner dans leur démarche d'accueil et d'adhésion*
- *Favoriser la circulation de l'information auprès des clubs (réunions de rentrée, temps d'échanges...)*
- *Meilleur accompagnement des clubs et soutien en termes de conseils et de matériel*
- *Amélioration de l'implication et de la reconnaissance du comité auprès des clubs*
- *Amélioration du lien, des contacts et de la communication entre le comité et les clubs*
- *Augmentation du nombre de club ou section*
- *Élargir les lieux d'accueil des licenciés (notamment dans les clubs valides)*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Relation Comité/Club	Avoir une écoute permanente des besoins des clubs et aller à leur rencontre (bilan et perspectives de développement), organiser des temps d'échanges avec les clubs (réunion, séminaire)	****
Création de club ou de section	Accompagnement pour la création de nouveaux clubs ou de nouvelles sections	****
Rôle de conseil et d'appui technique aux clubs handisport	Informations et aides administratives, accompagnement à la recherche de moyens financiers et humains, mise à disposition de matériels adaptés,...	***
Soutien aux clubs handisport organisateurs d'évènements	Soutenir les clubs sur les évènements compétitifs ou promotionnels que ce soit avec des aides techniques, logistiques et/ou matériels ou avec la mise à disposition de salarié ou de bénévole durant la manifestation Dans le cadre de l'organisation de compétition nationale ou régionale une aide financière peut être attribuée aux clubs qui en font la demande	***
Demande d'équipement	Le CDH13 est le lien entre les clubs et la mairie de Marseille pour les demandes d'autorisation d'utilisation de gymnase ou de stade ou de piscine ou d'autres équipements sportifs pour les créneaux d'entraînements, lors d'une compétition ou autres manifestations sportives mis en place par les clubs	***

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire

2. Labellisation

Finalités

Le label est une reconnaissance officielle de la FFH de la qualité d'accueil et de prestations du club. Cette reconnaissance lui permet de se valoriser et lui assure une visibilité extérieure.

- Valorisation auprès des institutions publiques et partenaires privés. Celle-ci favorise de nouveaux partenariats et des retombées financières.
- Valorisation auprès des sportifs. Être identifié comme club labellisé augmente sa capacité d'attraction des sportifs et favorise la croissance de ses effectifs.

Constat

Par les démarches administratives un peu longues pour l'acquisition du label, peu de club font la demande. Avec la refonte du label en 2020 qui facilite la démarche nous pourrions inviter plus facilement les clubs pouvant prétendre à l'obtention du label à déposer leur candidature.

Objectifs :

- Augmenter le nombre de structures labélisées
- Valoriser les clubs et sections handisport

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Démarche qualité : la labellisation	Promouvoir le « label club » auprès de nos clubs (label attribué et régulé par une commission nationale), ainsi que suivre et accompagner les clubs qui candidatent à la labellisation	***

3. INFORMATION/COMMUNICATION

Développer un centre permanent d'information tout public

Finalités

Le CDH 13 doit être la structure incontournable pour toutes questions concernant le handisport dans les Bouches-du-Rhône.

Le comité se doit de prendre les dispositions nécessaires afin de pouvoir donner une réponse claire à toutes les demandes. Toute personne en situation de handicap doit se sentir accueillie, accompagnée vers une pratique sportive adaptée, maîtrisée et sécurisée. L'amélioration de notre communication permettra de mieux se faire connaître et de mieux échanger.

Constats

Le comité est de plus en plus sollicité pour fournir de l'information tout azimut. Il répond à des questions d'affiliations pour les clubs, donne des informations ou conseils concernant l'offre de pratique sportive...

Comme toute association, le CDH 13 a des besoins en outils de communication pour développer ses activités et ses projets. Il utilise les moyens nécessaires pour une communication optimale externe (vers le grand public et les collectivités) et interne (auprès de ses clubs, licenciés et partenaires).

Objectifs :

- *Structurer l'information et faciliter l'accès à une information de qualité par une démarche volontariste en direction des individus ou des structures cibles (centres, MDPH, Sport Intégré, UFR-STAPS...)*
- *Développer les outils de communication afin de mieux médiatiser notre discipline et améliorer l'accès à l'information concernant les activités du comité*
- *Apporter une information fiable et objective sur les différentes pratiques*
- *Améliorer la communication et l'information sur le handicap au niveau du « grand public » mais aussi au niveau des clubs handisport*
- *Accueillir, accompagner et orienter toute nouvelle demande de pratique sportive en direction des clubs et des sections handisport*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Site internet : http://www.handisport13.fr	Le site internet est un bon moyen de communication accessible à tous. Actualisé régulièrement, ce site doit informer notamment sur les actualités départementales, la politique et les missions du comité, les sports praticables dans le département, les événements départementaux, les formations, les activités du comité, les résultats... mais permet également de publier des photos ou vidéos des manifestations sportives	****
Réseaux sociaux : Facebook et Instagram	Une page Facebook et un compte instagram existent pour le comité où toutes les informations concernant le handisport dans les Bouches du Rhône sont indiquées (manifestations, compétitions, résultats...). Des post hebdomadaires sont diffusés	****
Newsletter mensuelle	Afin d'informer régulièrement les institutions et les personnes côtoyant le CDH 13 (clubs, licenciés, partenaires...), il est envoyé mensuellement par mail le programme d'activités sportives du mois sous forme de « rendez-vous handisport »	****
Listing des clubs	Présenter une offre de pratiques sous forme de listing avec une base de données des disciplines sportives pratiquées en loisir ou en compétition dans les différents clubs et sections handisport dans le département. Celle-ci permet également de connaître les coordonnées et les localisations géographiques de ces différents clubs et sections handisport. Cette plaquette, mise à jour régulièrement, est mise en ligne et est téléchargeable sur le site internet du CDH 13 et peut être distribuée lors des différentes manifestations ou tenue de stand	****
Calendrier extranet Fédéral	Le calendrier extranet est un outil de la fédération au service des comités et des clubs. Nous enregistrons régulièrement nos événements sportifs ainsi que ceux de certains clubs sur cette plateforme afin qu'ils puissent apparaître sur le site de la FFH	***
Médias	Collaboration avec les médias locaux (la Provence, la Marseillaise) ou radio ou télévision lors d'organisation de manifestations sportives afin d'avoir des articles ou des diffusions à la radio ou à la télévision	**
Visuels	Réalisation de support de communication avec l'identité visuelle du comité handisport afin d'être visible sur l'ensemble des événements mis en place par le comité ou auxquels nous participons	**

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire

4. PROMOTION

Finalités

La connaissance et la reconnaissance du mouvement handisport à l'échelle départementale doivent être un des leitmotivs pour la paralympiade à venir.

Chaque action d'animation menée par le comité est une vitrine du mouvement handisport et contribue à la promotion et au développement d'un savoir-faire reconnu.

Constats

Le comité met à disposition des institutions ou des entreprises, une expertise technique du Handisport dans la conception de manifestations en lien avec le handicap et le handisport (Informations « spécialisées » dans le domaine du Handisport, aide au choix des thématiques de sensibilisation...).

Objectifs :

- *Se faire connaître en menant des actions de promotion et en ayant une démarche volontariste en direction de tout individu ou structures cibles*
- *Etre acteur du réseau sportif départemental (DRDJSCS, CDOS 13,...) et participer aux instances sportives départementales*
- *Participation à l'animation d'actions de sensibilisation au handicap et au handisport dans des milieux professionnels, scolaires, associatifs et institutionnels*
- *Orienter les personnes vers les clubs*
- *Améliorer la connaissance du Handisport auprès d'un public « extérieur » au handicap*
- *Augmenter son réseau de partenaires*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Animation de stand	Tenue de stand d'information et de présentation du mouvement handisport. Promotion des clubs handisport et de l'accès à la pratique sportive pour les personnes handicapées et organisation de démonstration sportive lors des participations à des salons, des journées découverte, forums des associations ou des manifestations. (exemple : salon autonomic, forum du handicap..)	**
Sensibilisation en entreprise	Animation d'activité adaptée dans un monde extérieur au handicap. Cette sensibilisation permet l'implication des salariées dans les activités handisport qui participent aux activités proposées (tennis de table, boccia, basket fauteuil, parcours en fauteuil...)	**
Sensibilisation en milieu scolaire	Le CDH13 met en place des actions éducatives et de sensibilisation auprès des plus jeunes afin de pouvoir répondre aux diverses questions des élèves, mieux appréhender le handicap, d'avoir un nouveau regard sur le handicap. Il est nécessaire d'adapter le discours en fonction du public cible.	*
Présence régulière dans diverses manifestations et colloques pour présenter ses activités	Il est nécessaire d'aller à la rencontre des personnes afin d'informer chacun sur ses possibilités d'ouverture envers le handicap. Il est important de montrer qu'il ne faut pas s'arrêter aux « problèmes d'intégration » en apportant des solutions aux personnes rencontrées. Nous devons être identifiés comme un comité ouvert sur l'environnement, accueillant et tournés vers l'avenir.	*

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire



Finalité

Face au niveau d'exigence sans cesse croissant des compétitions internationales, le but est de garder le cap d'une politique ambitieuse de performance. Même si ce n'est pas la mission première d'un comité départemental nous devons permettre l'accès aux différents dispositifs de haut niveau pour nos athlètes du département et permettre à chaque licencié de pouvoir rentrer pleinement dans une pratique compétitive tournée vers la réalisation de performance.

Constat

Sur la dernière paralympiade, on constate une stagnation du nombre de licenciés en compétition et un pourcentage important de pratiquant en loisir.

Objectifs :

- *Détecter de nouveaux jeunes à potentiel et renforcer leur suivi*
- *Augmenter le nombre de licenciés en compétition*
- *Augmenter le nombre de sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau dans le département*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
<p>Stage Jeune A Potentiel (JAP) national</p>	<p>Dans le cadre du parcours d'accès au Haut Niveau mis en place par la Fédération Française Handisport, le JAP national est un évènement au cœur du système permettant l'identification, le recrutement et la détection de jeunes présentant des aptitudes physiques, motivationnelles et morphologiques qui leur permettront peut-être un jour d'atteindre le Haut-Niveau. L'enjeu de ce type d'évènement est de permettre aux jeunes participants de se projeter dans une pratique de « Haut-Niveau » le temps d'une semaine et susciter des envies voire des vocations. Ceci tout en ayant un regard objectif sur leur pratique actuelle et prendre toute la mesure du chemin qu'il peut rester à parcourir.</p> <p>1 stage par an au CREPS de Bourges aux vacances de la Toussaint (détection et accompagnement d'un agent de développement du comité sur le JAP national)</p>	<p>****</p>
<p>Stage Jeune A Potentiel (JAP) régional</p>	<p>Le Comité Régional Handisport PACA organise un stage JAP régional. L'objectif de cette semaine de détection est de rassembler les jeunes sportifs à potentiel repérés sur le territoire.</p> <p>1 stage par an en région PACA aux vacances de février (détection, accompagnement et aide à l'encadrement d'au moins un agent de développement du comité sur le JAP régional)</p>	<p>****</p>
<p>Equipe de France Goalball</p>	<p>La ville de Saint Martin de Crau est labellisée « Terre de Jeux 2024 » et va notamment être le pôle d'entraînement pour l'équipe de France masculine de goalball pour cette paralympiade (2020 -2024). Les différents regroupements et stages d'entraînements auront tous lieu à Saint Martin de Crau.</p> <p>Même si le CDH 13 n'intervient pas dans l'encadrement de ces stages cela reste une opportunité de créer un lien étroit avec nos joueurs pour des invitations éventuelles sur certains de leurs stages après concertation avec l'entraîneur national pour des joueurs méritants et performants du département.</p>	<p>***</p>
<p>Stages et compétitions nationales</p>	<p>Accompagnement de délégation départementale ou de jeunes licenciés handisport du département sur des évènements nationaux ou sur des stages ou compétitions régionales</p> <p>Ex : Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport, Grand Prix des Jeunes, Jeux régionaux de l'avenir, Championnat de France de Basket U22, journées de détection sur les disciplines paralympiques...</p>	<p>***</p>

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire



Finalité

Se doter d'un encadrement sportif expert au service des pratiquants est un enjeu majeur de notre programme de formation.

Constats

Le développement des pratiques physiques ou sportives auprès de personnes handicapées passe par la formation des cadres, qu'ils soient initiateurs, entraîneurs, moniteurs ou éducateurs, bénévoles, étudiants ou professionnels. Par ailleurs, nos cadres doivent sans cesse remettre en question leur niveau de compétences en raison de la diversité de notre mouvement. Ainsi, l'acquisition de compétences afin de mieux encadrer est un challenge de tout instant. La professionnalisation des cadres et le développement de leurs compétences sont devenus une nécessité au regard de l'évolution du mouvement sportif.

L'amélioration de la qualité de nos prestations, la reconnaissance d'un savoir-faire propre à Handisport, doivent redonner une légitimité forte à notre comité au sein de ce mouvement.

La connaissance des publics, de leurs pathologies, les adaptations spécifiques liées à l'encadrement de ces publics, la connaissance technique et la maîtrise des outils, l'assistance à la personne sont autant de domaines qui doivent faire l'objet de réponses aux besoins de nos cadres de manière appropriée. Ainsi, la formation reste un outil fondamental pour tous, au service de tous, qui contribue à la mise en place d'une offre de pratique adaptée pour les usagers et les structures d'accueil.

Objectifs :

- *Développer un programme de formation*
- *Améliorer la prise en charge et l'encadrement des personnes en situation de handicap dans les pratiques sportives avec une offre adaptée*
- *Accroître la compétence des salariés, des bénévoles, des dirigeants du comité et des clubs*
- *Accroître le nombre de club « ordinaire » pouvant accueillir des personnes en situation de handicap*

Actions

Actions	Principe de l'action	Importance
Formation Abécédaire	<p>Cette formation fédérale apporte des connaissances de base sur le Handisport et le Handicap en général. Durant les 2 jours de formation, nous apportons des connaissances théoriques sur la population en situation de handicap physique, visuel et auditif. Nous faisons également percevoir l'environnement social et les contraintes d'accès à la pratique sportive des personnes en situation d'handicap.</p> <p>Cette formation permet aux stagiaires d'acquérir des connaissances et compétences supplémentaires dans l'encadrement de publics en situation de handicap moteur et sensoriels dans la pratique d'activités physiques</p> <p>Mise en place d'1 ou 2 sessions par an</p>	***
Intervention au CREPS (formation BP APT)	<p>Intervention auprès des étudiants en formation du BP APT où sont présentées les différentes activités sportives et leurs adaptations proposées aux personnes en situation de handicap</p> <p>6 heures de formation par an</p>	***
Formation des salariés	<p>Former les salariés c'est permettre de nouvelles possibilités dans nos propositions d'actions ainsi qu'une meilleure qualification des agents de développement du comité</p> <p>Participation des agents de développement au séminaire « Formation et Partage d'Expérience (FPE) » proposé par la Fédération Française Handisport</p> <p>1 séminaire par an</p>	***
Formation des dirigeants et des bénévoles	<p>Former tout nouveau dirigeant de club à la culture handisport en lui proposant un programme de formation et une aide financière afin de suivre différentes formations.</p> <p>Participation aux temps d'échange et de formation des élus lors des Journées Nationales Handisport</p>	***

* Niveau d'importance : de 4 = très important à 1 = accessoire

Locaux

Local associatif (mis à disposition par le CD 13) :

Maison Départementale de la Solidarité

15 place de la Joliette

13002 Marseille

Local technique : garage

L'ensemble du matériel du comité est stocké dans un garage situé au :

5 rue Chanterac

13003 Marseille

Matériels

- **Matériel de sport** : Fauteuils roulants, joëlettes, matériel de sarbacane, cible, matériel de torball et de goalball, boccia, ballons, tables de tennis de table, tir à l'arc, plots...
- **Matériel de bureautique** : ordinateurs, imprimante, plastifieuse, bureaux, étagères, meubles de classement...

Installations

Nous ne possédons pas d'installation propre. Quand nous avons besoin d'une infrastructure sportive pour des manifestations ou des compétitions ou des salles pour des formations ou des réunions, nous faisons les demandes auprès des collectivités territoriales.

Partenariats logistiques

- CD 13 : mise à disposition de salles de réunion, du bureau du comité
- Ville de Marseille : mise à disposition d'installations sportives
- CDOS 13 : mise à disposition de vidéoprojecteur, de sono...

Supports de communication et de signalétique

- Diffusion d'une plaquette des différents clubs handisport du département
- Site internet (www.handisport13.fr)
- Facebook
- Instagram
- RDV handisport mensuel (« newsletter »)
- Mailing
- Téléphone (fixe et portable)
- 4 Kakémonos
- 4 Banderoles CDH13
- 2 Oriflammes

Transports

Les bénévoles ainsi que les salariées utilisent leur véhicule personnel pour tout leur déplacement. Quand cela est nécessaire des locations de trafic ou d'utilitaire sont effectuées lors de déplacement sur des événements ou pour le transport de matériel.

Les principaux partenaires



Contact

COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DES BOUCHES-DU-RHONE
Maison Départementale de la Solidarité
15 place de la Joliette
13002 Marseille

04 13 31 68 62 - 06 60 73 89 38

cd13@handisport.org

<http://www.handisport13.fr>

